Voie navigable Trent-Severn (Ontario)
Maison éclusière
Écluse de Sidney

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison éclusière à l'écluse de Sidney a été construite en 1922 pour loger le maître-éclusier. Les plans ont été préparés par le bureau de l'ingénieur-surintendant du canal. Le Service canadien des parcs du ministère de l'Environnement est responsable du bâtiment. Voir le rapport 88-82 du BEEFP.

Raison de la désignation

Cette résidence a été désignée "reconnue" parce qu'elle est un rare exemple d'une maison éclusière le long de la voie navigable Trent-Severn, datant des années 1920, et parce qu'elle est un élément important de l'environnement patrimonial de l'écluse.

Construit selon un plan normalisé, le bâtiment a la forme d'un bungalow d'un étage et demi exécuté à la manière du mouvement Arts and Crafts, et il est représentatif du courant principal de l'architecture résidentielle de cette période.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment réside dans le caractère visuel d'ensemble de son extérieur, dans les détails et les matériaux, et dans son cadre.

Le plan du bâtiment est dominé par le toit à pignon à forte pente avec sa longue lucarne centrale, et par la véranda pleine longueur avec une porte centrale. Les poteaux de la véranda et d'autres touches d'artisanat ajoutent des ornements. La remise en place de la balustrade de la véranda et du balcon augmenterait considérablement le caractère patrimonial. Tout ce qui subsiste de l'agencement et de la finition intérieurs et qui est lié à la vocation originale du bâtiment devrait être identifié et conservé dans les rénovations à venir.

La maison éclusière se trouve toujours assez loin des autres structures de l'écluse, comme l'écluse elle-même, le barrage et le bureau de l'écluse. Le cadre naturel et l'intégrité visuelle de l'écluse devraient être préservés.

Trad uction